



## Formulaire d'adhésion-cotisation

Année 2024 (du 1/1 au 31/12)

La cotisation annuelle au SMSV est fixée à 60 € (soixante euros)

Option complémentaire : adhésion annuelle au SML pour 30 € (trente euros)

Merci de retourner ce formulaire rempli, accompagné d'un chèque libellé à l'ordre du :

**SYNDICAT DE LA MEDECINE DU SOMMEIL ET DE LA VIGILANCE**

à l'adresse suivante :

**SMSV\***

Dr Didier Cugy - Trésorier  
47 rue Gaston Lespialt  
33000 BORDEAUX

**Le règlement peut être effectué en ligne sur notre site  
ou par virement**

IBAN : FR76 1558 9335 5607 7219 9104 336 – BIC : CMBRFR2BXXX

Afin de nous permettre de mettre nos fichiers à jour, nous vous remercions de bien vouloir remplir la partie ci-dessous :

<b>Nom</b>		<b>Je choisis de régler</b> (chèque joint à ce formulaire, entourez votre choix) :	
<b>Prénom</b>			
<b>Adresse</b>		<b>Cotisation SMSV</b>	<b>60 €</b>
<b>Code Postal</b>		<b>Cotisation SMSV + SML</b>	<b>90 €</b>
<b>Ville</b>		<b>Date et signature :</b>	
<b>Téléphone(s)</b>			
<b>Adresse électronique</b>			

Indiquez votre spécialité :

- Cardiologue
- Explorations fonctionnelles
- Généraliste
- Gériatres
- Médecin du travail
- Neurologue
- ORL
- Pneumologue
- Psychiatre
- Somnologue
- Autre, merci de préciser :

Votre mode d'exercice :

- Hôpital
- Libéral
- Mixte
- Autre, merci de préciser :

Vos actes réalisés :

- Consultation sommeil
- Explorations apnées du sommeil
- Explorations autres troubles du sommeil (TILE, TME, PSG 48h, ...)
- TCC / prise en charge non médicamenteuse

Annuaire :

- Ne souhaite pas figurer dans l'annuaire SMSV privé
- Ne souhaite pas figurer dans l'annuaire SMSV public

*Note : l'annuaire public ne fait apparaître que les informations professionnelles*

**Syndicat de la Médecine du Sommeil et de la Vigilance (SMSV)**

La Maison du Sommeil® - 18 rue Armand Moisant - 75015

PARIS <http://www.smsv.org> – [contact@smsv.org](mailto:contact@smsv.org)